



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

TROIS VIES SAUVÉES

Rosemère, le 24 février 2009 – L'usage du défibrillateur externe automatisé (D.E.A.) par les policiers de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville aura contribué à sauver la vie de trois personnes en 2008.

C'est d'ailleurs à cette fin qu'en février de la même année, les représentants de la Régie de police étaient fiers d'annoncer l'achat de cinq appareils D.E.A. et la formation conséquente de l'ensemble des policiers et policières. « À ce moment, nous souhaitons que nos investissements puissent contribuer à sauver le plus grand nombre de vies possible. Aujourd'hui, je suis très fier des résultats obtenus et soyez assurés que nous maintiendrons ces services de qualité à notre population », mentionne Jacques Caza, inspecteur à la division gendarmerie.

Étant souvent les premières personnes arrivées lors de situations médicales d'urgence, les policiers de la Régie utilisent, lorsque nécessaire, un défibrillateur cardiaque afin d'augmenter les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-respiratoire sur le territoire qu'ils desservent.

« Plus de 70 % des arrêts cardiorespiratoires surviennent à la maison ou dans des endroits publics, et moins de 5 % des victimes y survivent. Toutefois, le taux de survie augmente de 5 à plus de 30 % lorsqu'un choc est octroyé dans les premières minutes suivant l'arrêt cardiaque au moyen du défibrillateur externe automatisé. Le temps est un facteur important à la suite d'un arrêt cardiaque puisque les chances de survie diminuent de près de 10 % par minute écoulée; une défibrillation rapide constitue donc l'intervention la plus apte à éviter les décès dans de telles circonstances » selon Madame Carol Pincox, directrice régionale de la Fondation des maladies du cœur du Québec, bureau Laval/Laurentides/Lanaudière.

La Régie de police Thérèse-De Blainville, fier partenaire de la communauté !